



Au dernière election municipale il y a eu une erreur de calcul

Par **martoupio**, le **12/03/2008** à **13:57**

Suite au dernière élections municipale de st maurice (+- 2200 habitants),deux listes se présentaient aux élections.

-la première maire sortant liste complète DE 19 NOMS.

-la seconde liste incomplètes de cinq noms.

toutes la première liste est élues, même le dernier "mr A" obtients 599 voix sur 1076 votants soit plus de 50 %.

le meilleurs de la seconde listes"MRB" non élus est à 514 voix.

Ma question: sur le procès verbal une erreurs de calcul est intervenu en additionnant les trois bureaux de votes mr A ce retrouve avec 699 voix soit 100 voix imaginaire de plus.

sachant que cette erreur ne change pas le resultat final,

quels recours peut-on avoir sachant que ces résultat ont parruent dans le journal et sur PV, et selon les dires de madame le maire un correctif doit y être apporté que faire pour les embêter un peu plus , peut-on faire recompter les bultins? re voter?

Merci de me rendre réponse rapidement.